

Les subsides

Tout d'abord, je veux parler de l'abaissement des taux d'intérêt. Si nous voulons réanimer le secteur secondaire et créer des emplois pour notre population, il est indispensable de faire naître les conditions dans lesquelles les taux d'intérêt pourront baisser, sans faire chuter la monnaie et sans relancer l'inflation. Le gouvernement dit qu'il n'est pas possible d'avoir des taux d'intérêt moins élevés. Il dit que le Canada est à la remorque de la politique monétaire américaine et qu'il ne peut rien y faire. Je ne suis pas d'accord. Il est vrai que les taux d'intérêt américains constituent une contrainte; ils l'ont toujours été, ils le seront toujours. Par contre, nous ne sommes pas absolument sans défense. Nous pouvons avec le temps nous rendre moins dépendants des taux d'intérêt américains, sans ébranler notre monnaie, si nous poussons le dollar à la hausse par de fortes exportations et ensuite par des entrées de capitaux créateurs d'emplois. Si un abaissement des taux d'intérêt est la première condition de la croissance industrielle et de la création d'emplois, la seconde est un effort renouvelé en faveur de l'innovation technologique.

Si nous voulons conserver notre niveau de vie et créer les richesses nécessaires pour financer les programmes sociaux et culturels que nous souhaitons, il est indispensable d'avoir une industrie nationalement et internationalement concurrentielle. Cela veut dire qu'il faut réaliser, appliquer et généraliser les techniques modernes dans l'ensemble de l'économie—dans les usines, à la ferme et dans nos bureaux. Il faut relever le défi technologique, le faire jouer à notre avantage. Mais la technologie ne servira de rien si nous ne donnons pas aux Canadiens la formation professionnelle et intellectuelle nécessaire pour l'utiliser. Voilà le troisième défi qui se présente à nous; gérer l'évolution technologique et préparer à l'âge de l'information les Canadiens vivant au Nouveau-Brunswick et dans les provinces atlantiques. Il faut nous donner les moyens d'être les maîtres de la technologie pour ne pas en devenir les esclaves.

S'adapter aux changements technologiques, c'est s'assurer que patrons et syndicats mettent sur pied, à l'intérieur d'une entreprise, des programmes de formation et de recyclage de la main-d'œuvre. C'est aussi modifier le régime fiscal pour encourager les intéressés à se préparer d'avance à la nouvelle technologie et à arrêter de nouvelles normes de consultations patronales-ouvrières. C'est collaborer avec les provinces pour mettre au point les outils didactiques qui prépareront nos jeunes à l'ère technologique.

S'adapter aux changements technologiques, c'est modifier la loi sur l'assurance-chômage pour que ceux qui reçoivent des prestations puissent se perfectionner par la théorie ou par la pratique dans le secteur du bénévolat. C'est s'assurer que les femmes ne deviennent pas les victimes des changements technologiques, qu'elles acquièrent les techniques nécessaires et qu'elles puissent progresser dans leur carrière pour vraiment jouir de l'égalité économique avec leurs collègues masculins. Mais plus important encore, c'est peut-être envisager le progrès économique dans une perspective nouvelle. C'est cesser de compter sur nos ressources naturelles pour consacrer davantage à nos ressources humaines.

J'ai parlé surtout de formation, de technologie et de taux d'intérêt. Je voudrais parler d'un quatrième élément qui est aussi le fondement d'une saine croissance économique: le commerce. Toute politique industrielle vraiment bien articulée

tient compte d'un élément essentiel: les débouchés commerciaux à l'étranger. Il faut entreprendre des démarches énergiques en amorçant de nouvelles négociations dans le cadre du GATT, en multipliant nos efforts pour instituer un nouveau cadre international en matière d'échanges de services et en poursuivant nos discussions avec les États-Unis dans des domaines particuliers. Nous devons prendre des mesures pour que nos industries puissent soutenir avantageusement la concurrence et pour qu'elles puissent se donner de l'expansion. Mais il ne suffit pas de leur donner l'occasion de prospérer. Il faut leur donner des moyens concrets de profiter de la conjoncture. Il faut renforcer notre système de commercialisation en faisant appel à nos délégués commerciaux et en prenant les moyens nécessaires pour mieux nous renseigner sur l'état des marchés. Voici quelles mesures s'imposent en vue de soutenir nos exportations: intégrer les services des établissements financiers des secteurs privé et public; inscrire dans notre régime fiscal des incitations à l'exportation; collaborer avec les provinces en vue de mettre au point des stratégies régionales pour l'exportation; chercher à créer des zones commerciales propices aux exportations; actionner tous les leviers de commande politiques en vue d'inciter les filiales des multinationales à produire des biens finis; faciliter le financement et la commercialisation des exportations du secteur agricole et des petites entreprises, et augmenter notre compétitivité dans le domaine tout nouveau des maisons de commerce, des consortiums d'exportation ainsi que du commerce par opérations compensées ou de troc.

● (1600)

Bref, nous voulons aider les industriels et les producteurs canadiens à se hisser au premier rang sur le marché national et celui des exportations, et à devenir des fournisseurs fiables de produits et de services de qualité vendus à des prix concurrentiels. En somme, il s'agit ni plus ni moins de productivité. C'est alors que nous pourrions créer des emplois permanents. Voilà donc tout tracé le cadre de notre stratégie du secteur manufacturier, une stratégie qui procède graduellement et qui reconnaît que les mesures destinées précisément à des secteurs particuliers auront moins de poids si l'on n'a pas jeté les bases de la croissance dans un contexte propice au développement industriel. Cette stratégie part du principe que le rôle essentiel du gouvernement fédéral en matière d'économie doit être de soutenir les efforts des bâtisseurs et des travailleurs dans la société.

[Français]

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires? Débat. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, c'est un long titre.

Il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de l'étude de cette motion de l'opposition concernant les changements qui ont eu lieu et cette nouvelle orientation que le gouvernement a donnée aux ministères à caractère économique.